

ASSOCIATION FRANÇAISE
POUR LA RECHERCHE EN DROIT ADMINISTRATIF



Conseil d'administration du 3 février 2009

Institut Cujas, 11 h.

Procès-verbal

Présents : Stéphane Braconnier, Antoine Claeys, Pascale Gonod, Sophie Nicinski, Jacques Petit, Benoît Plessix, Catherine Ribot, Bertrand Seiller, Philippe Yolka.

Excusés : Grégoire Bigot, Mathieu Doat, Fabrice Melleray.

1 – Bilan du colloque de Lyon (5 décembre 2008)

Le colloque de Lyon a été un beau succès scientifique et matériel. Le public était très nombreux (200 personnes environ). Les Actes ont été très rapidement publiés à la Semaine Juridique Administrations et Collectivités territoriales (n° 4-2009) grâce à la diligence des différents intervenants qui ont communiqué dans de très brefs délais le texte de leur contribution. Toutefois, en raison d'une erreur matérielle lors de la collection des contributions, le texte que M. le Ministre Anicet Le Pors avait eu l'amabilité de transmettre n'a pu être inséré. L'AFDA a présenté ses plus sincères excuses à M. Le Pors.

2 – Etat des finances de l'Association

Benoît Plessix, trésorier de l'AFDA fait état d'un meilleur taux de réadhésion, à cette date, que les années précédentes, dû au fait que le bulletin d'adhésion avait été joint à la documentation relative au colloque de Lyon. En conséquence, l'AFDA dispose de 8 000 euros environ, somme permettant de tenir les divers engagements pris pour l'année 2009.

3 – Répartition des rapports entre les membres du jury du prix de thèse 2009.

Le jury du prix de thèse 2009 sera composé de Mme le professeur Delphine Costa, de MM. les professeurs Jean-Arnaud Mazères (président), Gérard Timsit, Michel Degoffe et Grégoire Bigot ainsi que de M. Antoine Claeys, maître de conférences.

Antoine Claeys assure le secrétariat du prix de thèse 2009.

Le nombre de candidatures reçues à la date de clôture des inscriptions est identique à celui de 2008 (15).

4 – Préparation du colloque de Montpellier (10-12 juin 2009)

Le programme définitif du colloque de Montpellier étant arrêté, la phase d'organisation matérielle doit désormais être engagée. Catherine Ribot, membre du conseil d'administration et directrice du Centre de Recherches et d'Etudes administratives de Montpellier, pilotera cette organisation. Diverses décisions ont d'ores et déjà été prises quant au déroulement matériel du colloque (plaquette, affiche, réservation des amphithéâtres, accueil des participants lors des repas etc...).

Le colloque se tiendra sur trois jours en raison de la tenue, le mercredi 10 juin en milieu d'après-midi, de la séance consacrée à la jeune recherche autour de l'œuvre de Jean Rivero. Compte tenu du faible nombre de projets de contribution reçus à ce jour et d'une demande forte de la part de jeunes docteurs de pouvoir participer à cet événement, le Conseil d'administration a décidé de les autoriser, en plus des doctorants, à proposer des contributions. En conséquence, afin de leur laisser un temps suffisant pour élaborer leur projet, il a été décidé de reporter la date limite de dépôt des projets au 15 mars (et non plus 28 février). Cette modification sera annoncée immédiatement aux adhérents par un mailing.

Les 4 contributions qui auront été retenues bénéficieront d'une publication au sein d'un numéro de la RFDA. Le comité chargé de sélectionner les projets devant donner lieu à une communication le 10 juin puis à une publication, sera composé de Mme le professeur Pascale Gonod et de MM. les professeurs Jacques Moreau (président), Pierre Delvolvé et Philippe Yolka.

5 – Préparation de la journée d'études sur *Le droit administratif vu par l'administration* en collaboration avec l'Institut d'Etudes de droit Public de l'Université Paris XI, à Sceaux (fin 2009).

Conformément aux propositions de l'IEDP, l'articulation du colloque en 4 tables rondes thématiques est décidée. La détermination des participants à chacune d'entre elles se fait en concertation avec le laboratoire de Paris XI.